

Madame, Monsieur,

Les inscriptions en 1^{ère} année de lycée professionnel auront lieu **du lundi 03 juillet 2017 au mercredi 05 juillet inclus.**

En vue de l'inscription de votre enfant, nous vous prions de nous présenter les pièces et les formulaires suivants :

- La fiche de renseignements et d'autorisations (dossier bleu)
IMPORTANT : Les coordonnées précises des 2 parents doivent figurer obligatoirement
- La feuille « restaurant scolaire-Inscription à la D.P. » complétée
- La fiche de religion complétée
- La fiche d'urgence à l'intention des parents complétée
- La demande de dossier médical complétée
- La fiche dossier médical « confidentiel » sous enveloppe
- 2 photos d'identité récentes (veuillez indiquer nom, prénom et section)
- Si votre enfant utilise un moyen de transport, prévoir :
 - **Soit** 2 photos supplémentaires pour la S.N.C.F. (à remettre avec le dossier d'inscription)
 - **Soit** 1 photo supplémentaire pour le transport en autocar (à remettre lors du retrait de la carte)
- 1 chèque de **12€**, libellé au nom du Foyer Socio-éducatif du Lycée Professionnel du Rebberg. Aucun paiement en espèces ni par mandat ne sera accepté. (Contribution volontaire qui facilite l'accès aux activités culturelles et à la gestion du Foyer des élèves).
- Un chèque pour le matériel : seulement pour les sections COIFFURE, ESTHETIQUE ET PROTHESISTE DENTAIRE (feuille de couleur)
- Une copie du livret de famille ou de la pièce d'identité de l'élève
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal au nom du responsable légal
- L'extrait du Jugement de divorce s'il y a lieu (uniquement la partie concernant la garde des enfants) pour permettre l'envoi des bulletins aux 2 parents.
- Copie des 3 derniers bulletins scolaires

Le Proviseur

C. GRANDHAYE

NB :

- Seuls les dossiers complets seront acceptés.
- La carte de transport urbain (SOLEA...) est à retirer auprès du transporteur. Se munir obligatoirement d'une photo.
- Pour les lignes régulières d'autocars les familles devront s'inscrire en ligne sur le site **<http://cartebus68.transports.grandest.fr>**
- Les élèves utilisant un titre de transport S.N.C.F. doivent retirer une liasse auprès de la Vie Scolaire au moment de l'inscription
- Cette inscription est une démarche OBLIGATOIRE.

 **AUCUN DOSSIER RECU PAR VOIE POSTALE NE SERA ACCEPTE : IL EST INDISPENSABLE DE SE PRESENTER**